

COMMUNE DE TRENAL

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 07 FEVRIER 2023 – 20H00

Présents : Marie-France LUCIUS - Fabrice MARTINOD – Céline COUTOT - Quentin GUILLOT - Claire CIEPLIK – Marylène CIEPLIK – Thierry DUPUY – Isabelle MARTINOD - Anthony MICHAUD- Fabien RAPALLINI – Michelle VERNIER

Absents excusés : Emilie FARGETTE – Cédric CONTRANT (pouvoir à Isabelle MARTINOD)

Absents : Charlotte LAURENT – Franck PERNAUDET

Secrétaire de Séance : Fabrice MARTINOD

ORDRE DU JOUR : Cheminement piéton, sécurisation rue Principale – choix des entreprises

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022 est adopté.

En préambule, le maire annonce la **démission de Charlotte LAURENT et Franck PERNAUDET du conseil municipal** de Trenal. Ces deux personnes précisent que leurs activités professionnelles les ont amenées à partir sur la région grenobloise et qu'ils ne peuvent plus assurer leur fonction au sein du conseil. Le courrier de démission sera transmis aux services de la Préfecture.

Le conseil municipal de Trenal a 13 membres à compter de ce jour.

CHEMINEMENT PIETON – SECURISATION RUE PRINCIPALE : CHOIX DES ENTREPRISES

Le maire fait un résumé des diverses réunions, lundi 23 janvier avec la commission travaux, ouverture des plis le mardi 24 janvier avec Mr HEINZLE, Mr BOULLIER, Mme Céline COUTOT et le maire. 3 entreprises pour le lot 1 travaux (SJE, EIFFAGE et BONNEFOY), 3 entreprises pour le lot 2 signalisation (VIASYSTEM, AXIMUM et GIROD). Après ouverture des plis, le **conseil municipal à l'unanimité des présents RETIENT** les entreprises les moins disantes soit **BONNEFOY lot 1** pour un montant de **55 745 €** et **signaux GIROD lot 2** pour un montant de **10 869.10 €**, soit un montant total de **66 583.25 € ht**.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Périscolaire : le maire informe le conseil municipal de situations de harcèlement qui se sont produites dans le cadre de l'accueil périscolaire fin janvier entre plusieurs enfants. Mme le maire en présence de l'encadrant, a entendu les enfants, puis a reçu les parents (entretiens en cours à ce jour) afin de comprendre au mieux les situations et que chacun puisse exprimer son ressenti, sa souffrance.

Elle a saisi le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au sport, fait, à la demande de ce dernier, un signalement d'évènement grave. Elle a parallèlement contacté, le responsable au sein d'ECLA de la coordination du Contrat Territorial Global (politique CAF), personne par ailleurs DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) pour notre regroupement pédagogique ainsi que Mme Marano maire de Frébuans.

Elle sollicite l'aide de plusieurs élus pour accompagner l'équipe d'encadrement dans sa réflexion et la soutenir pour rétablir un climat de sérénité.

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport a effectué une visite pédagogique le 03 février 2023, durant la pause méridienne. Outre quelques conseils d'organisation et pédagogiques, ce service nous adresse une injonction de mise en conformité concernant le taux d'encadrement jugé insuffisant compte tenu du nombre d'enfants de mois de 6 ans durant la pause méridienne.

Eu égard à la difficulté de recrutement de personnel, il conviendrait de s'assurer du nombre d'enfants accueillis lors de la pause méridienne pour une équipe de 3 encadrants.

Une lettre sera adressée, en ce sens aux membres de la commission scolaire intercommunale et aux parents.

Il faut signaler que les règles appliquées dans la filière animation ne permettent pas de reconnaître le statut d'Accompagnant pour Enfant en Situation de Handicap, comme une qualification,

Mme le maire remercie l'équipe municipale pour l'aide concrète qu'elle pourra apporter sur la question du périscolaire

Fin de séance : 21h30

Le secrétaire de séance
Fabrice MARTINOD



Le maire
Marie-France LUCIUS

